

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

20. 06. 2017

Dossier complet le :

20. 06. 2017

N° d'enregistrement :

F09317P0193

1. Intitulé du projet

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

RES SAS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Pierre-Yves BARBIER, Directeur Solaire

RCS / SIRET

4 2 3 | 3 7 9 | 3 3 8 | 0 0 0 3 5

Forme juridique

Société par Actions Simplifiée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
30° Ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire	Installation photovoltaïque sur ombrières d'une puissance supérieure à 250 kWc

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Conception, installation et exploitation / maintenance d'ombrières photovoltaïques sur une aire de stationnement existante de 143 places.

Ces ombrières rectangulaires seront portées par des charpentes métalliques, elles-mêmes fixées sur des mâts aciers. Les couvertures seront constituées de panneaux photovoltaïques orientés Sud et inclinés de 10° par rapport à l'horizontale de chaque travée. Pour permettre la transformation du courant continu de la centrale solaire, en courant alternatif, un poste de livraison d'environ 14m² sera installé sur le site.

Les candélabres existants sont remplacés par un éclairage en sous face des ombrières.

Pour davantage de détail, se reporter à la note annexe.

4.2 Objectifs du projet

Sensibilisée à la problématique du développement durable et de la production d'énergie propre, la Polyclinique des Alpes du Sud située sur la commune de Gap (05000) a souhaité valoriser ses surfaces disponibles en installant des ombrières photovoltaïques pour le confort de ses visiteurs.

Les ombrières photovoltaïques produiront environ 645 MWh/an pour une surface projetée au sol estimée à 2 908 m².

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La réalisation des ombrières consiste dans un premier temps en la préparation du terrain (démontage des candélabres existants sur les secteurs d'implantation, protection des éléments de mobilier urbain non modifiés, ...) et la mise en place des éléments de sécurité (signalisation du chantier notamment).

Dans un second temps, les systèmes de fixation au sol sont posés. Les structures sont ensuite montées puis équipées des modules photovoltaïques.

En parallèle les locaux techniques et les câblages sont installés. Après raccordement au réseau, une mise en service de l'installation est effectuée après des tests.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les principales caractéristiques des installations finalisées sont les suivantes :

- Puissance installée estimée 0.5 MWc
- Surface des ombrières projetées au sol 2 908 m²
- Productible estimé 1 290 kWh/kWc/an
- Production annuelle 645 MWh/an
- Nombre de modules 1768
- Puissance des modules 280 Wc

Un système d'éclairage nocturne optimal sera mis en place en sous-face des ombrières.

L'intégralité des équipements électriques (onduleurs, coffrets DC, coffret supervision et TGBT) seront fixés sur les pylônes. Les chemins de câble seront également fixés sur la structure.

La zone de stationnement conservera ses fonctionnalités et son usage actuels.

L'implantation des ombrières ne créera pas de surface imperméabilisée complémentaire. En ce sens, puisque les eaux pluviales sont collectées en pieds de mât, il n'y aura pas de modification du régime d'écoulement des EP existantes. (le dimensionnement des gouttières et des descentes respectera les normes en vigueur).

L'entretien et la maintenance seront réalisés par le service dédié de la société RES au moyens de techniciens et ingénieurs et d'outils de supervision performants afin d'assurer un suivi quotidien permettant une réactivité et une optimisation des performances permanentes.

Pour davantage de détail, se reporter à la note annexe.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à demande de permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie de l'aire de stationnement existante (143 places)	3 500 m ²
Emprises des ombrières projetées au sol	2 908 m ²
Hauteur des ombrières au plus bas (par rapport au niveau du sol existant)	3 mètres
Hauteur des ombrières au plus haut (par rapport au niveau du sol existant)	5,12 mètres
Puissance installée estimée	0,5 MWc
Production annuelle moyenne d'électricité	645 MWh/an

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. 06°04'15" E Lat. 44°34'09" N

3-5 Rue Antonin Coronat
05000 GAP

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

GAP

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

Le projet de PLU approuvé le 27 janvier 2017 a fait l'objet d'une évaluation environnementale

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Gap est classée en zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le classement sonore des infrastructures a été acté par arrêté préfectoral le 26 novembre 2014. Les cartes de bruit des infrastructures de transport terrestre ont été approuvées par arrêté préfectoral en date du 16 mai 2013. Aucune des voies proches du projet n'est concernée par ces classements.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles approuvé le 23 novembre 2007. Celui-ci couvre les risques d'inondation, de crue torrentielle, de ravinement, de glissement de terrain, de chute de blocs ainsi que les risques d'avalanches. La zone objet du projet est hors de tout zonage d'aléa identifié dans le PPRn.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est la Zone de Protection Spéciale FR9301511 "Dévoluy - Durbon - Charance - Champsaur" est situé à 1,65 km au Nord-ouest de la zone du projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est "le bloc erratique de Peyre Ossel" situé à 3km au Nord-est.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
				Les éventuels matériaux générés par le forage des fondations des structures des ombrières seront acheminés vers des filières de stockage adaptées.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'insère sur une zone de stationnement existante revêtue en enrobé.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune Réserve Naturelle, Arrêté de Protection de Biotope et autres zones de protection, d'inventaires ou de gestion n'est localisée à proximité du projet.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit dans un milieu déjà artificialisé, à savoir une zone de stationnement en enrobé.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé hors de zones concernées par les risques naturels.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il engendrera la circulation d'environ 10 camions et véhicules dans le cadre de sa construction qui s'étalera sur une durée d'un mois environ. Les premières semaines concentreront l'essentiel de l'activité. En phase exploitation, un simple véhicule permet la maintenance si nécessaire.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux, la circulation pourra générer du bruit mais dans un temps très court. En phase exploitation, le projet ne génère aucun bruit spécifique.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La mise en place des fondations des supports des ombrières pourraient générer quelques vibrations. Celles-ci seront cependant, de faibles intensités et sur une très courte durée.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Un éclairage sera implanté sous les structures ombrières. Il viendra en remplacement des candélabres existants sur les secteurs concernés. L'installation n'engendrera donc pas d'émission lumineuse supplémentaire</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet ne crée pas de surface imperméabilisée complémentaire. L'intégralité des eaux de pluviales tombant sur les ombrières seront collectées par les couvertures puis acheminées en pied de pylône via des gouttières. Il n'y aura pas de modification du régime d'écoulement des eaux pluviales existantes.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Lors de la phase de construction, des déchets seront produits. Ces déchets feront l'objet d'un tri sélectif : les déblais éventuels non réutilisés sur le chantier, seront transférés au centre de stockage des déchets inertes le plus proche. Les métaux seront stockés dans des conteneurs adaptés et repris pas une entreprise agréée. Chaque type de déchet fera l'objet d'un suivi par bordereau. Les déchets non valorisables seront stockés dans un conteneur spécifique et clairement identifié puis transférés vers le centre de stockage de déchets ultimes le plus proche.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les éléments du patrimoine architectural et culturel sont répertoriés au centre historique de Gap ainsi que sur les reliefs, plus au nord du territoire communal. Cependant, le contexte urbanisé dans lequel s'insère le projet permet de limiter les potentiels vues. Les co-visibilités éventuelles seront vérifiées dans le cadre de la demande de PC. Le projet est situé en zone de présomption archéologique avec saisine des services. Les fondations des structures ombrières sont cependant peu profondes et la zone de parking a déjà fait l'objet d'investigations.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Seul le projet de micro-centrale de Pont Sarrasin est connu dans un rayon de 5 km du projet d'ombrières.

Ce projet a fait l'objet de deux avis AE, un en 2015 et un en 2016. La consistance de projet est sans commune mesure avec le projet d'ombrières.

Un projet solaire photovoltaïque est recensé à 15 km à l'Ouest (avis en 2016). Les échéances de réalisation de ce projet ne sont pas connues mais ne devraient a priori pas intervenir concomitamment avec le projet d'ombrières de parking de la polyclinique de Gap.

Le projet d'ombrières de parking de la polyclinique de Gap n'est pas de nature à engendrer des effets cumulés avec ses projets, en raison des localisations distantes et de la nature de ces projets.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Cet aménagement projeté sur une zone de stationnement existante respecte les prescriptions architecturales et paysagères fixées par le futur PLU, ayant fait l'objet d'une évaluation environnementale. Les structures s'inscrivent en cohérence avec les espaces publics et paysagers existants. Le projet évite les zones les plus sensibles point de vue environnementale. Le secteur est hors de tout aléa ou risques naturels identifiés par les documents de planification.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les infrastructures de la Polyclinique de Gap dont ses parkings sont bien intégrés au PLU acté et qui a fait l'objet d'une évaluation environnementale. Le projet d'ombrières de parking ne nous semble pas nécessiter la réalisation d'une étude d'impact. En effet, l'aire d'étude se situe hors de tout zonage Natura 2000 ou autres zones de protection et d'inventaires. Elle est également hors de toute zone d'aléa ou risque naturels identifiés. L'évaluation environnementale menée dans le cadre du projet de PLU acté en janvier 2017, permet d'affirmer que les impacts sur la biodiversité seront faibles à nuls.

Le projet d'ombrières a été conçu dans le respect et la prise en compte des prescriptions, enjeux et sensibilités identifiés.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Note annexe au CERFA

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Avignon

le, 19/06/2017

Signature

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'P.' followed by a series of connected, cursive letters. Below the signature is a long horizontal line with an arrowhead pointing to the left.

